



Portes ouvertes virtuelles 2021

La Vie Scolaire du Collège Mangin





Information préalable:

cette présentation a été réalisée pendant l'épidémie de COVID-19. Les photos qui l'agrémentent ont pour la plupart été prises AVANT celle-ci, d'où certaines sur lesquelles des personnes apparaissent sans masque.

De même, l'organisation de l'établissement respectant et appliquant le protocole sanitaire est en certains points différente de celle qui vous est montrée ici: cette présentation explique le fonctionnement « hors contexte sanitaire particulier » du collège.

SOMMAIRE

Faites défiler les pages à votre rythme!

- BIENVENUE AU COLLÈGE MANGIN!
- LE COLLÈGE AU SEIN DE LA CITÉ SCOLAIRE MANGIN
- LE COLLÈGE, DES LIEUX À DÉCOUVRIR, UN FONCTIONNEMENT À COMPRENDRE, UNE SCOLARITÉ ÉPANOUISSANTE À MENER
- UNE COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE, DES INTERLOCUTEURS AU QUOTIDIEN, POUR L'ACCOMPAGNEMENT BIENVEILLANT DES ÉLÈVES...
- ...ET POUR LES GUIDER DANS LA CONSTRUCTION D'UN PARCOURS RÉUSSI ET AMBITIEUX
- LE COLLÈGE, OU L'APPRENTISSAGE DU « BIEN VIVRE ENSEMBLE »
- LES MEMBRES DU SERVICE VIE SCOLAIRE
- ZOOM SUR...LE CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION ET SES MISSIONS
- LA VIE SCOLAIRE...?
- ZOOM SUR...LE CONSEIL DE LA VIE COLLÉGIENNE
- QUELQUES NOTIONS IMPORTANTES POUR BIEN COMPRENDRE LE COLLÈGE ET CE QUI EST ATTENDU DES ÉLÈVES
- QUELQUES TEMPS FORTS D'UNE ANNÉE SCOLAIRE AU COLLÈGE MANGIN!
- LA MÉDIATION PAR LES PAIRS AU COLLÈGE MANGIN
- LE COLLÈGE MANGIN: LA CONSTRUCTION D'UNE IDENTITÉ CULTURELLE ET CITOYENNE POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES
- LES MOTS DE LA FIN...



Bienvenue au collège Mangin!



À vous parents, responsables légaux, élèves:

cette présentation a pour but de vous faire découvrir le collège Mangin, et plus particulièrement son service Vie Scolaire. Les conditions sanitaires ne nous permettent pas de le faire comme à l'ordinaire.

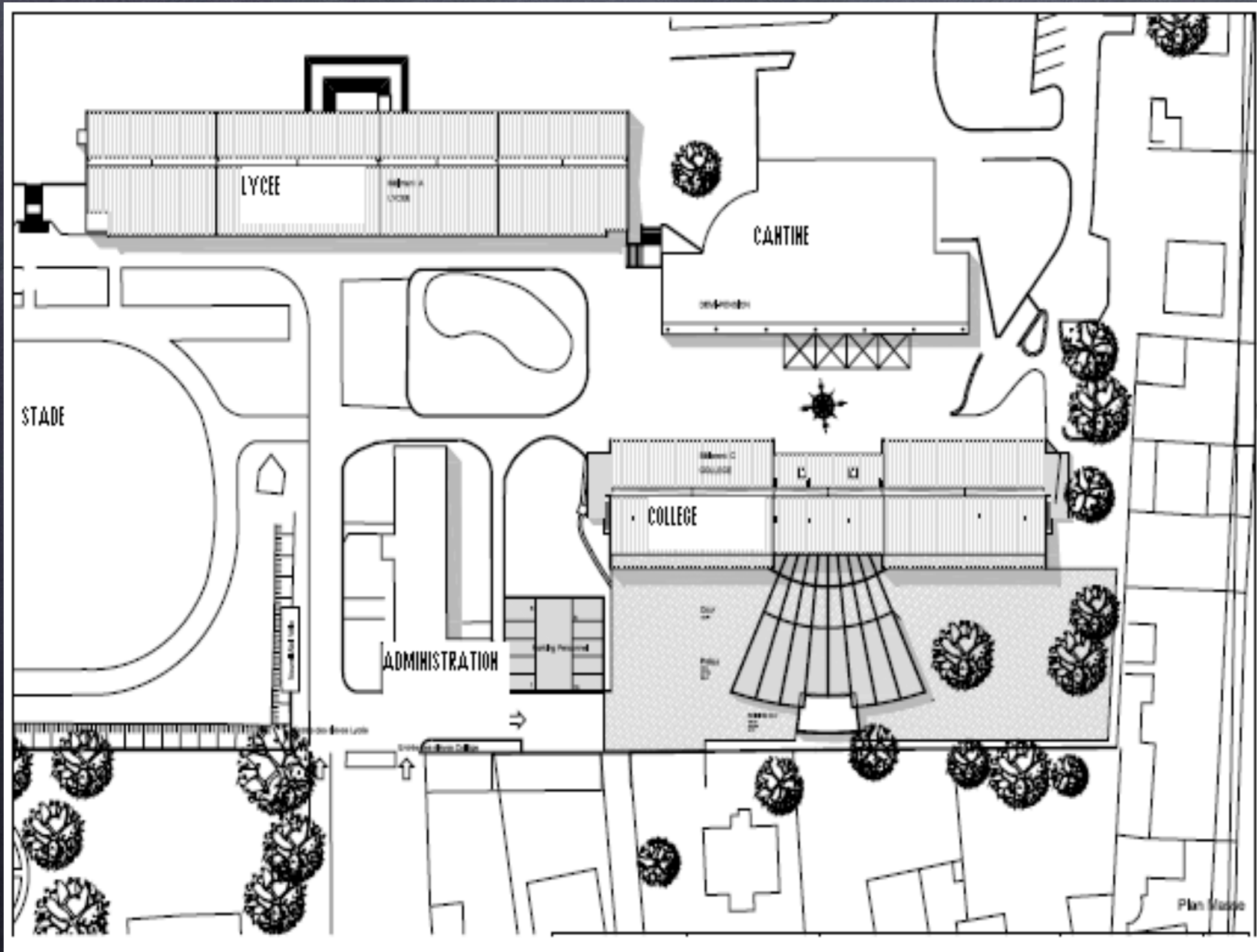
En effet, les années précédentes sont organisées une « Journée Portes Ouvertes », ainsi qu'une demi-journée d'accueil et d'immersion des élèves de CM2-futurs 6^{ème} en juin.

Malgré le contexte actuel, il nous tenait à cœur de vous proposer un petit aperçu de l'établissement, de son fonctionnement, de son état d'esprit.

Bonne visite!



Le collège au sein de la cité scolaire Mangin



Le collège Mangin fait partie d'une cité scolaire, qui est très grande et qui comporte plusieurs bâtiments, pour certains communs au collège et au lycée, comme le gymnase. Le collège est le « bâtiment C ».

Le collège, des lieux à découvrir,
un fonctionnement à comprendre,
une scolarité épanouissante à mener

Le collège Mangin a bénéficié d'une grande rénovation et d'une restructuration.

Les nouveaux locaux ont été inaugurés en 2013,
offrant désormais aux élèves des bâtiments neufs et colorés.

La taille du bâtiment peut paraître impressionnante mais rassurez-vous, il est organisé de manière simple, et chacun apprend rapidement à s'y repérer.



Le collège, des lieux à découvrir,
un fonctionnement à comprendre,
une scolarité épanouissante à mener

Collège = 5 niveaux

Niveau 3: salles de classe C301 à C311 (salles d'Arts
Plastiques, Maths, Allemand, Espagnol)

Niveau 2: salles de classe de C201 C209 (salles de SVT,
Physique-Chimie, Technologie, Informatique)

Niveau 1: salles de classe de C101 à 110 (salles de français
et d'histoire-géographie) + C.D.I

Niveau 0= niveau avec accès à la restauration scolaire:
Salle des professeurs-bureau de Mme la Principale adjointe +
secrétariat-Salle des Conseils-Infirmier-Bureau de l'Assistante
Sociale- Salles de classe de C01 à C06 (salles d'anglais et
U.L.I.S)

Niveau -1= Niveau de la cour= Entrée du collège:
Hall-casiers-Vie Scolaire-Salles de Permanences-Bureaux
des C.P.E- Bureau de la PsyEn-Petite salle de réunion

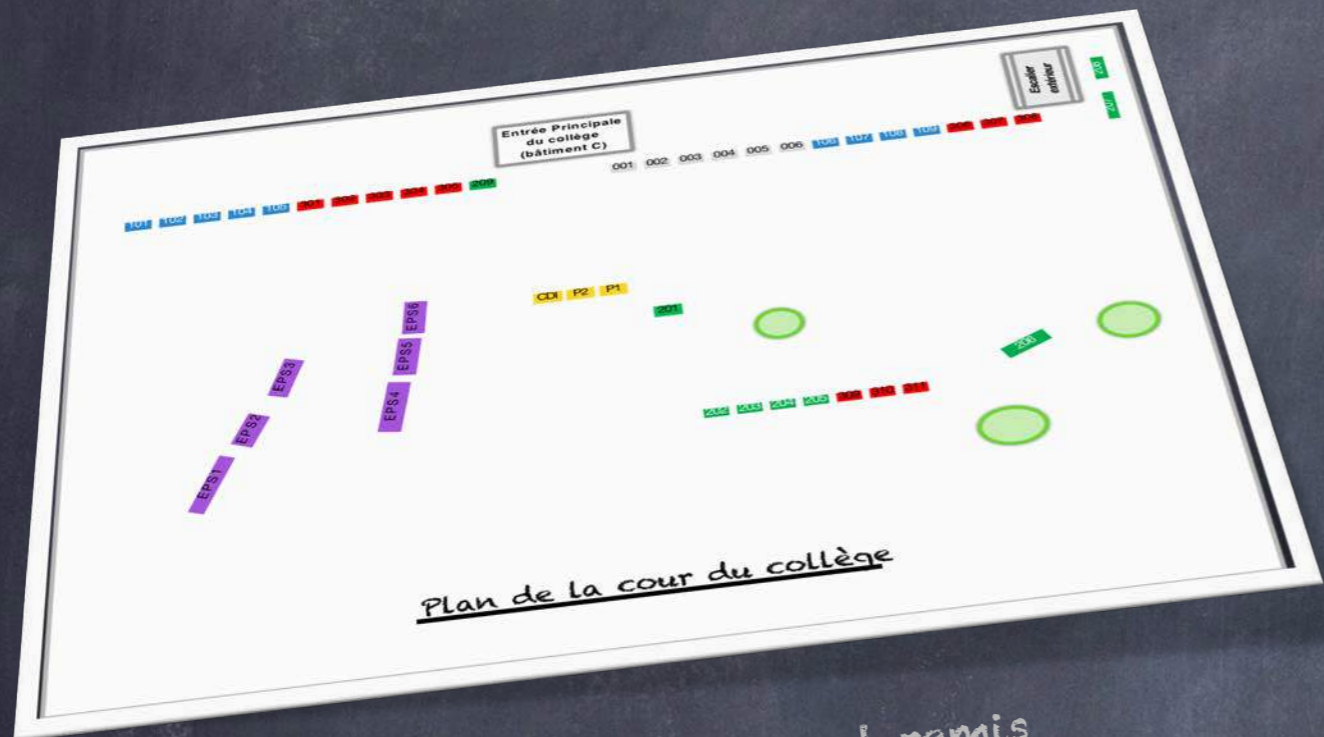
Le collège s'étend
sur 5 niveaux,
où il est facile de
se déplacer
et de se repérer.

Le niveau -1 est
dédié à la vie
scolaire et donne
directement accès à
la cour du collège.

Le collège, des lieux à découvrir,
un fonctionnement à comprendre,
une scolarité épanouissante à mener

- Les élèves de 6^{ème} qui arrivent bénéficient d'une visite guidée du collège et de la cité scolaire lors de leur journée d'immersion ou lors de la demi-journée de rentrée qui leur est dédiée.
Le professeur principal et la Vie Scolaire sont alors là pour rassurer les élèves et leur permettre de comprendre le fonctionnement de leur nouvel établissement.
- Les nouveaux élèves qui n'étaient pas en 6^{ème} au collège Mangin ou qui arrivent en cours d'année bénéficient eux aussi à leur arrivée d'une visite guidée avec un assistant d'éducation.
- Un élève n'est jamais perdu au collège: il y a toujours un adulte présent pour le renseigner.
 - Enfin, plusieurs outils sont fournis aux élèves et à leurs responsables légaux pour se repérer dans le collège et comprendre son organisation.

Le collège, des lieux à découvrir,
un fonctionnement à comprendre,
une scolarité épanouissante à mener

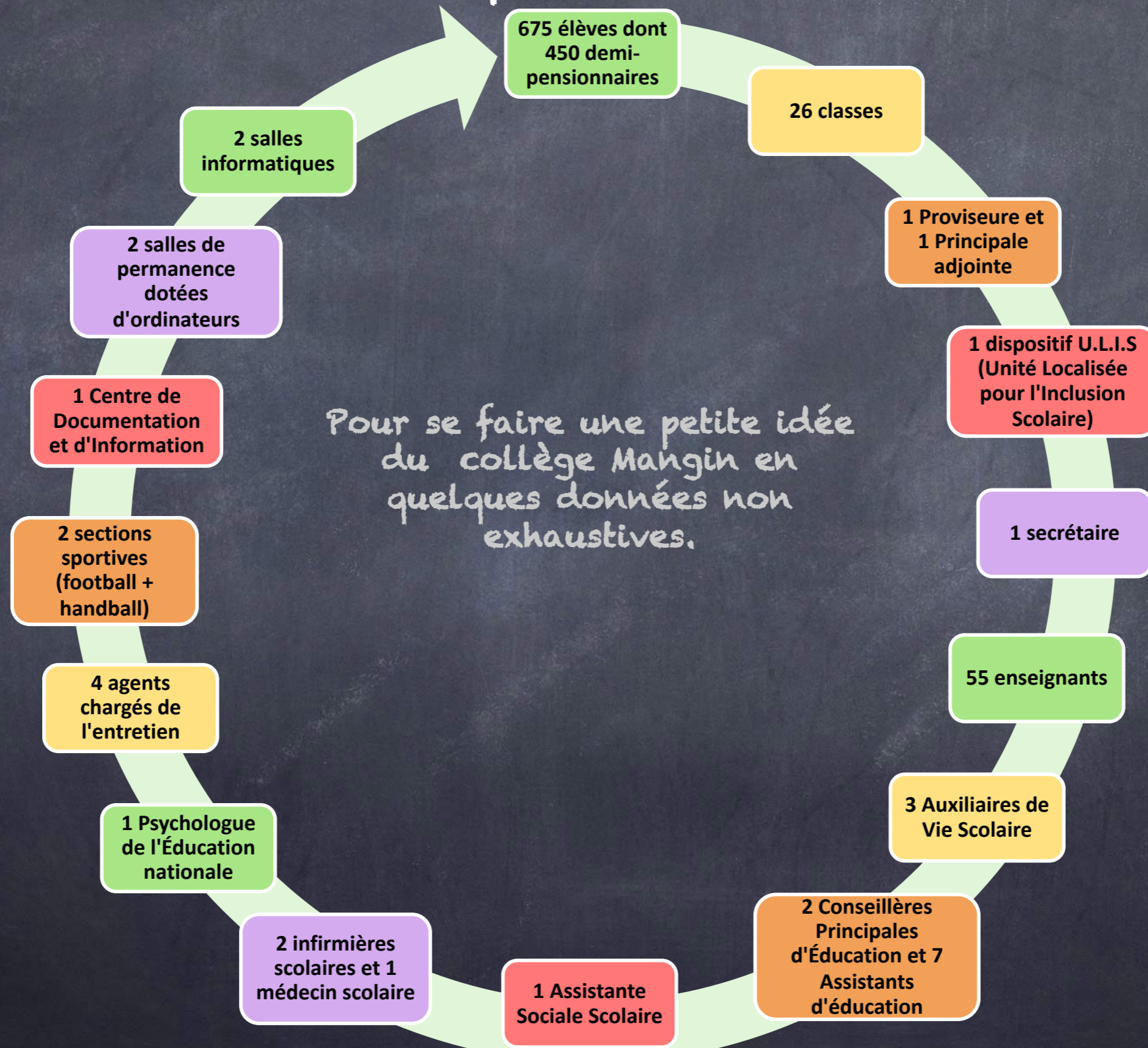


Un plan de la cour est remis
aux élèves de 6ème et aux
nouveaux élèves pour qu'ils
puissent se repérer et savoir
où se ranger.



Un guide spécialement
pensé pour les
élèves de 6ème
et leurs
responsables
légaux leur
est remis en
début d'année
pour que chacun
puisse
comprendre le
fonctionnement
du collège.

Le collège, des lieux à découvrir, un fonctionnement à comprendre, une scolarité épanouissante à mener



La salle de Permanence 1



La salle de Permanence 2

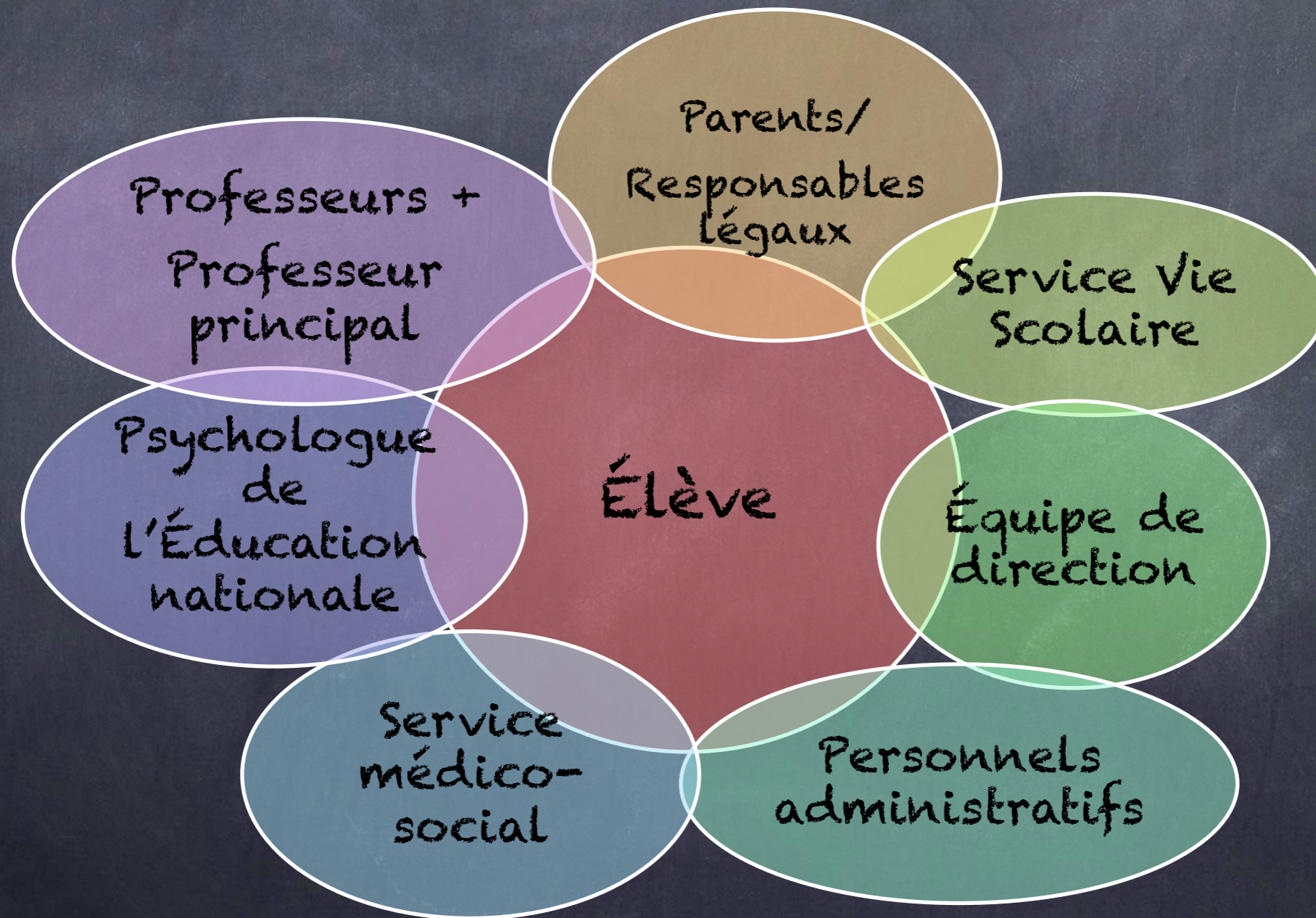


Le collège,
des lieux à découvrir,
un fonctionnement à comprendre,
une scolarité épanouissante à mener

Le C.D.I



Une communauté éducative,
des interlocuteurs au quotidien,
pour l'accompagnement bienveillant des
élèves...



...et pour les guider dans la construction d'un parcours réussi et ambitieux



Le collège, ou l'apprentissage du « bien vivre ensemble »

Le collège est un lieu d'éducation, de formation et d'épanouissement personnel pour les élèves.

C'est un espace qui impose que chacun respecte les règles du « vivre ensemble » qui sont:

- Le respect de soi (de son aspect, de son comportement) et des autres (élèves et adultes);
- Le respect des règles de la scolarité;
- Le respect des biens communs (ne pas dégrader le matériel, en prendre soin,...).



Règlement intérieur = loi du collège = valeurs à transmettre = travail de partenariat entre le collège et les parents/responsables légaux.

Lieu d'apprentissage du « bien vivre ensemble » :
La cour de récréation





Les membres du service Vie Scolaire



Les membres du service Vie Scolaire

- Les Conseillères Principales d'Éducation, Mme HAMM et Mme POIROT :

il y a deux C.P.E au collège Mangin, qui se partagent le suivi des 4 niveaux de classes de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Elles contrôlent les absences et les retards des élèves, veillent au bon respect du règlement intérieur, à la sécurité des élèves et à leur bien-être.

Elles organisent le suivi global de l'élève et travaillent pour cela en étroite collaboration avec l'équipe de direction, le personnel enseignant, les personnels de santé scolaire et l'assistante sociale scolaire.

Elles sont épaulées par une équipe d'assistants d'éducation chargée de la surveillance des élèves et de leur bien-être en dehors des heures de cours.

Chaque élève a une C.P.E référente, secondée par un AED référent.

- Les assistants d'éducation (AED):

ce sont des personnels qui ont pour mission de surveiller les élèves lorsqu'ils ne sont pas en classe mais aussi de les écouter, les conseiller, les renseigner et même les aider dans les devoirs.

Zoom sur... Le Conseiller Principal d'Éducation et SES MISSIONS

C.

La politique éducative de l'établissement: permettre aux élèves de s'approprier les règles de vie collective, de se préparer à exercer leur citoyenneté, de se comporter de manière plus autonome et de prendre des initiatives, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle.

P.

Le suivi des élèves: suivi des résultats; suivi de la classe; recherche de remédiation aux difficultés, collaboration avec les personnels enseignants, sociaux, de santé, d'orientation et les personnels de direction pour une meilleure prise en charge et connaissance de l'élève; instauration de relations de confiance réciproque avec les parents d'élèves.

E

L'organisation de la Vie Scolaire: contrôle des effectifs; ponctualité et assiduité des élèves; organisation du temps et de l'espace de la Vie Scolaire; service des AED; mouvement et sécurité des élèves; respect du règlement intérieur et questions relatives à la discipline; prévention et gestion des conflits.



La Vie Scolaire...?



1) Un lieu:

- Un bureau avec des personnes qui informent les élèves, les encadrent, les aident.
- Un élève se rend à la Vie Scolaire pour: obtenir une information, justifier une absence ou un retard.
- Ce sont les Assistants d'Éducation (AED) qui se trouvent au bureau de la Vie Scolaire.
- Ce sont les Conseillers Principaux d'Éducation (C.P.E) qui gèrent le Service Vie Scolaire.

Deux C.P.E (Mme Hamm et Mme Poirot)
et
sept AED au Collège Mangin.

Le bureau de la Vie scolaire



La Vie Scolaire...?



2) Un temps:

Temps où les élèves ne sont pas en classe mais restent au collège. Ils sont alors sous la responsabilité du C.P.E qui doit veiller à leur encadrement.

- **Quels moments?** : l'entrée au collège, l'attente des professeurs, les interclasses, les heures de permanence, la récréation, la demi-pension, la sortie du collège.
- **Quelles règles?** : respect des autres et des locaux, entrée dans le collège dès la sortie du bus, se ranger avec sa classe dès la sonnerie, interclasses sans bousculades ni cris, pas d'arrivée en retard en classe, justification des absences dès le retour au collège, sortie du collège dans le calme.



La vie scolaire,
un temps hors de la classe



La Vie Scolaire...?

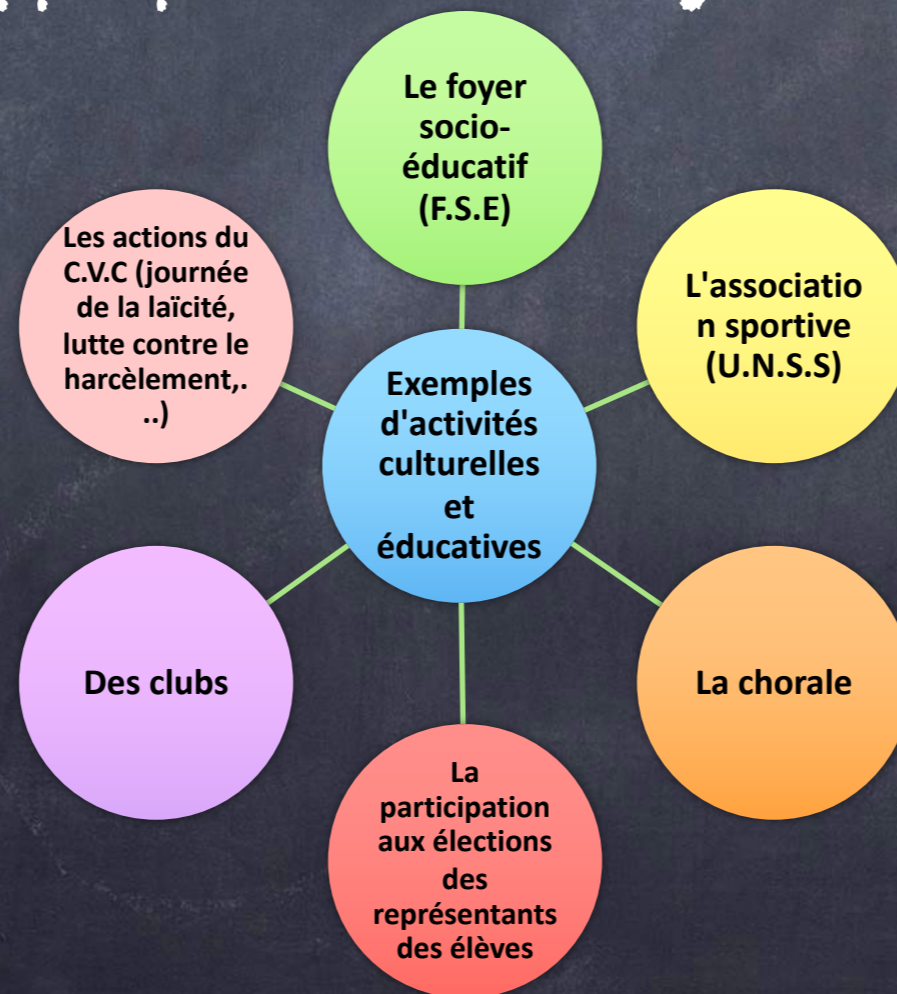


3) Un espace:

- Espace où l'élève peut contribuer activement à la vie du collège (être membre du Conseil de la Vie Collégienne par ex.), participer à des activités tout au long de l'année (clubs, Foyer Socio-Éducatif, etc), se former en tant que délégué de classe, apprendre de façon différente.



C'est aussi et surtout aux élèves de construire cet espace en se l'appropriant et en s'y investissant.





La Vie Scolaire...?



En résumé,
La Vie Scolaire c'est...



La Journée de Laïcité

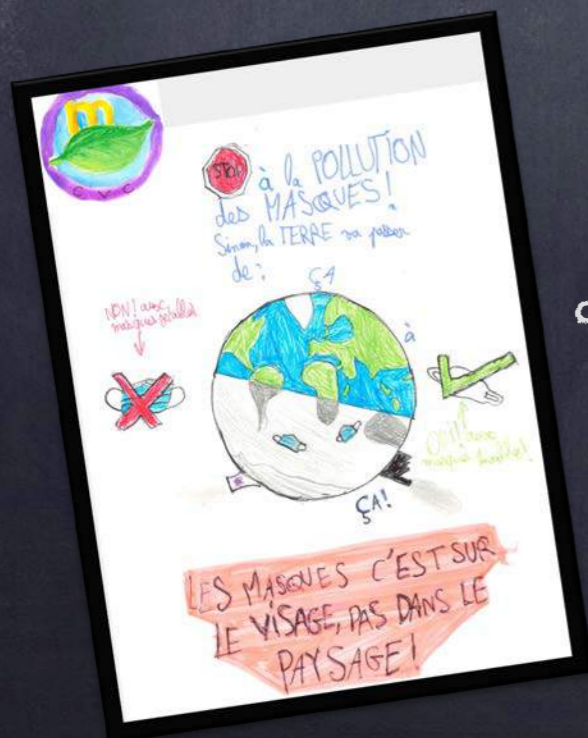


La Vie Scolaire, un espace à investir,
pour apprendre différemment

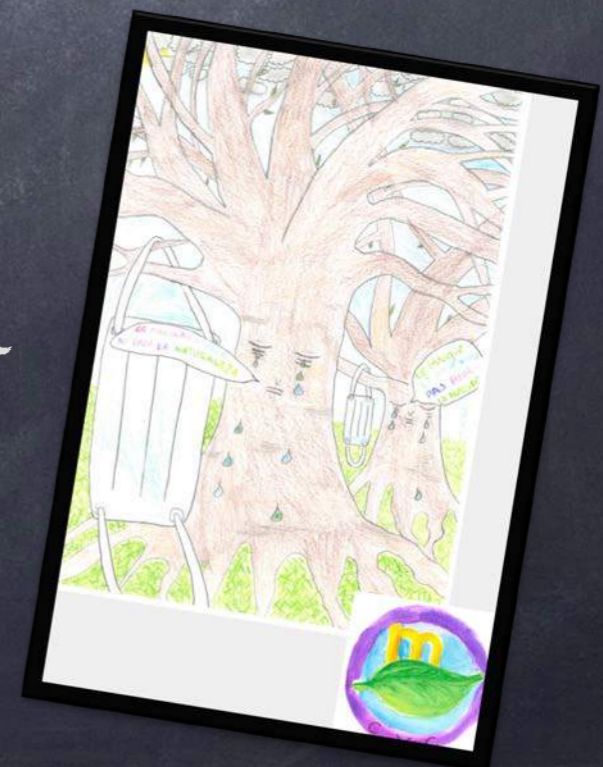
Zoom sur...

Le Conseil de La Vie Collégienne (C.V.C)

- Le C.V.C est un lieu d'échanges, d'expression et de création des élèves, leur permettant d'aborder les questions relatives à la vie des collégiens au sein de l'établissement et de les y impliquer davantage.
- Les élèves du C.V.C sont élus et sont 4 par niveau de classe (2 titulaires et 2 suppléants), soit 16 élèves en tout qui siègent au C.V.C.
- Cette année au C.V.C, les thèmes abordés sont les suivants: « médiation par les pairs », « prévention du harcèlement », « développement durable », « valeurs de La République » (Laïcité + égalité filles-garçons).
- Les élèves, aidés de différents personnels membres du C.V.C, proposent des actions, réalisent des projets concrets.



Des affiches réalisées par les élèves du C.V.C dans le cadre du groupe de travail « développement durable »



Quelques notions importantes pour bien comprendre le collège et ce qui est attendu des élèves

1) Le règlement intérieur et la Charte des règles de civilité du collégien

Ce sont les textes de loi du collège.

Ils définissent l'organisation et le fonctionnement du collège, les règles à respecter par tous, les horaires et les consignes de sécurité dans l'établissement... Ils se trouvent dans le carnet de correspondance.

Il doivent être connus de tous et chacun doit les respecter.

Tous les élèves disposent de droits : droit à un enseignement gratuit, droit de s'exprimer, droit au respect et à la sécurité. Mais tous les élèves sont également soumis à des obligations : être présents à tous les cours, être à l'heure, respecter les personnes (adultes comme élèves) et les biens, etc.

Si ce règlement n'est pas respecté, des punitions et des sanctions sont prévues, en rapport avec la gravité de l'acte commis.

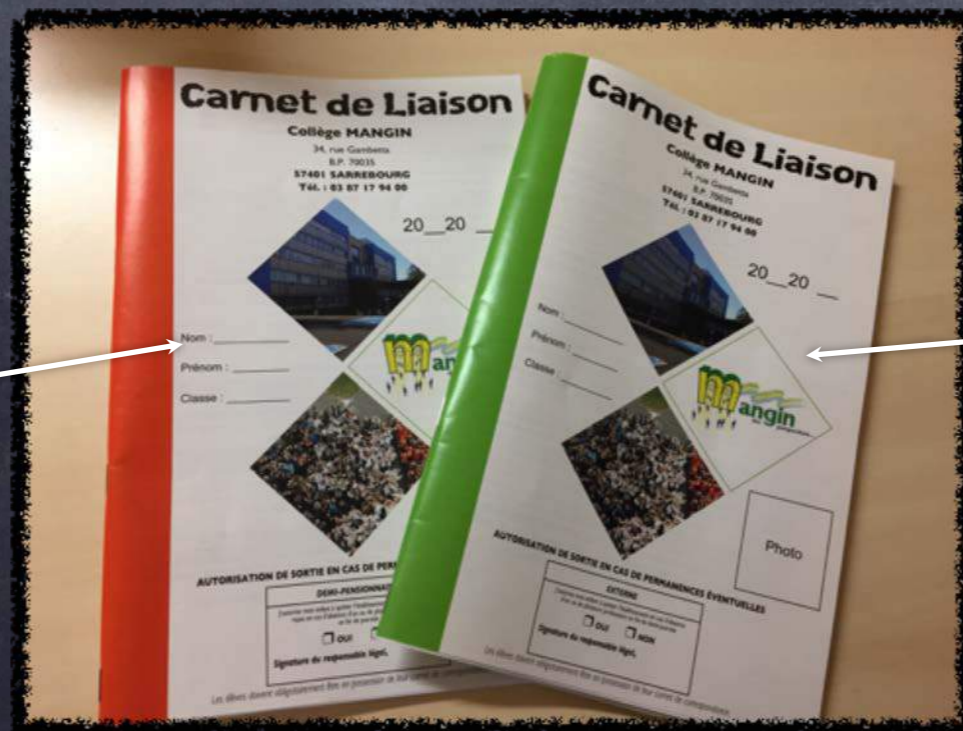
Quelques notions importantes pour bien comprendre le collège et ce qui est attendu des élèves

2) Le carnet de liaison: l'outil indispensable

- Il contient le Règlement Intérieur.
- Il permet la liaison entre le collège et la famille: travail, comportement, absences/retards, informations diverses.
- Chaque élève doit l'avoir constamment avec lui: il est comme une « carte d'identité du collégien ».

Deux couleurs de carnets de liaison:

Carnet rouge pour les élèves demi-pensionnaires



Carnet vert pour les élèves externes

Quelques notions importantes pour bien comprendre le collège et ce qui est attendu des élèves

3) La carte Jeun'Est:

○ Pour entrer et sortir de la cité scolaire, les collégiens doivent se munir de leur Carte « Jeun'Est ».

Ils doivent la passer devant le Lecteur de carte à l'entrée comme à la sortie afin d'ouvrir la grille (rue Gambetta ou côté Lycée dite « Anacapri » / « Tivoli »).

Les personnes extérieures à l'établissement doivent sonner à la grille d'entrée.

○ C'est également une « carte de cantine », pour les élèves demi-pensionnaires : elle permet d'enregistrer le passage de l'élève dans l'ordinateur lorsqu'il va déjeuner. Il faut l'avoir sur soi tous les jours.

Fonction
n°1 de la
carte
Jeun'Est

• Entrer et
sortir de la
cité scolaire

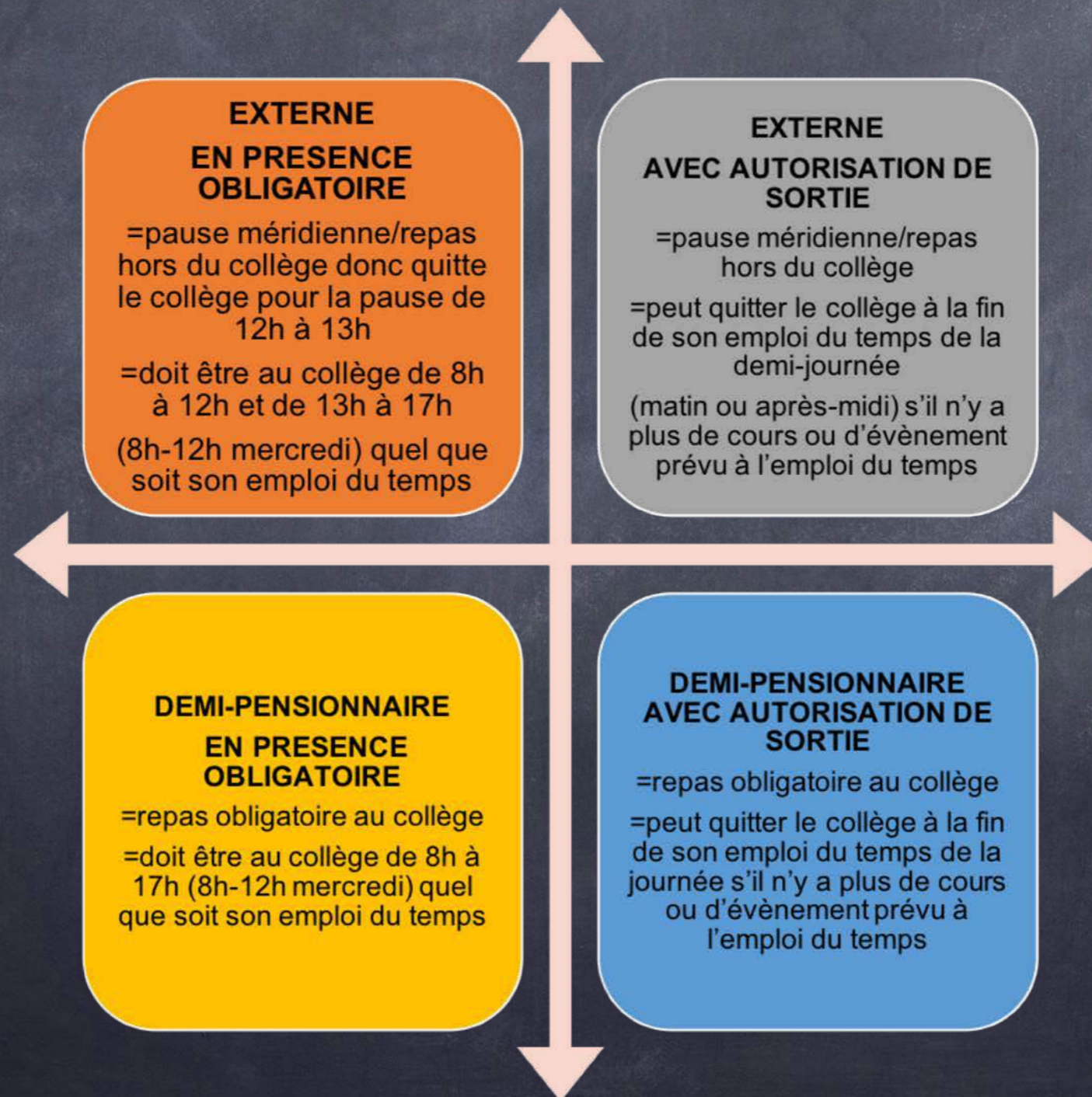
Fonction
n°2 de la
carte
Jeun'Est

• Carte de
cantine



Quelques notions importantes pour bien comprendre le collège et ce qui est attendu des élèves

4) Régimes et autorisations de sortie du collège pour les élèves:



Quelques notions importantes pour bien comprendre le collège et ce qui est attendu des élèves

5) Le service de restauration scolaire:

La pause méridienne et le passage au restaurant scolaire pour les élèves demi-pensionnaires représentent un temps fort de la journée, qui doit permettre à chaque collégien d'avoir un moment de « coupure ».

Le passage au restaurant scolaire est organisé de manière précise, qu'il est important que chacun comprenne et respecte, notamment en ayant bien sur lui sa carte Jeun'Est pour le passage à la borne du restaurant scolaire.



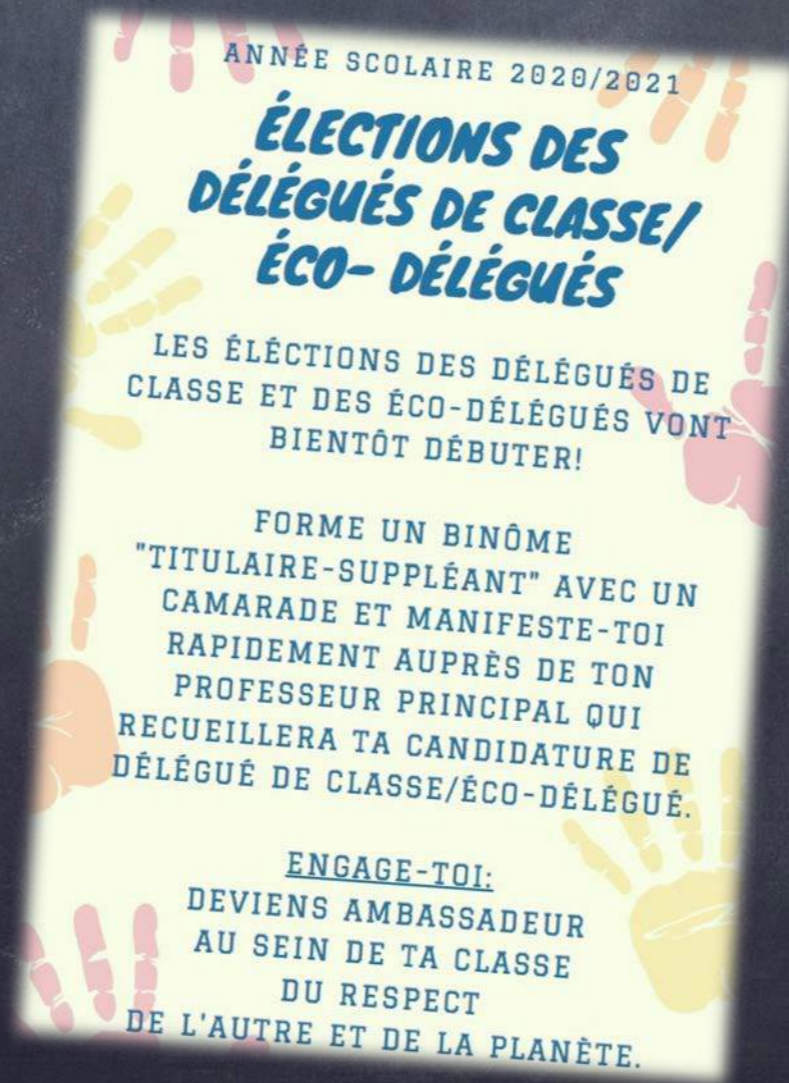
Quelques notions importantes pour bien comprendre le collège et ce qui est attendu des élèves

6) L'espace numérique de travail « Mon Bureau Numérique » et le logiciel « Pronote » :

- Un Espace Numérique de Travail (E.N.T) unique a été déployé à compter du 1^{er} septembre 2018 dans les lycées et collèges de tout le territoire du Grand Est : « Mon Bureau Numérique ». Il s'agit d'un environnement numérique pour tous les acteurs de la communauté éducative (familles, élèves, enseignants et personnels des établissements). MON BUREAU NUMERIQUE, c'est un espace de ressources, d'informations, de communication, de collaboration, de travail personnalisé, d'accès aux ressources numériques éducatives...
 - « Pronote » est le logiciel que l'établissement utilise pour gérer tout ce qui concerne la scolarité des élèves. On y accède via « Mon Bureau Numérique ».
- On y trouve pour un élève donné : Les résultats scolaires; le récapitulatif de ses absences ; l'emploi du temps de sa classe ; le cahier de textes ; les punitions et les sanctions ; etc.

Quelques temps forts d'une année scolaire au collège Mangin!

Chaque début d'année scolaire,
Les élections des représentants des élèves
occupent une place très importante dans la vie de l'établissement.
Se présenter aux élections, être élu, participer aux différentes
instances du collège, c'est un moyen de se former autrement, de
développer de nouvelles compétences, de prendre confiance en soi et
de comprendre les engagements de la vie de futur citoyen!



Quelques temps forts d'une année scolaire au collège Mangin!

Les représentants des élèves au collège : apprendre différemment, s'investir passionnément dans son établissement !

	Les délégués de classe	Les éco-délégués		Les délégués au Conseil de la Vie Collégienne (C.V.C)	Les délégués au Conseil d'Administration (C.A)
		Les éco-délégués de classe	Les éco-délégués représentants de l'établissement		
Qui ?	Chaque élève de la classe élit pour l'année scolaire 2 binômes (1 binôme = 1 titulaire + 1 suppléant) délégués parmi ses camarades candidats.	Les éco-délégués de classe sont les délégués de classe : Délégués de classe = éco-délégués → les candidats délégués de classe s'investissent dans le rôle d'éco-délégué	2 binômes d'éco-délégués (fille-garçon dans chaque binôme) désignés parmi les membres élèves titulaires et suppléants du C.V.C.	Les délégués de classe titulaires peuvent être candidats , et tous les délégués de classe titulaires votent : 2 binômes par niveau de classe sont élus , soit 8 binômes pour les 4 niveaux de classe (1 binômes = 1 titulaire + 1 suppléant ; 1 fille et 1 garçon dans chaque binôme)	Les délégués de classe titulaires des niveaux 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} peuvent être candidats mais TOUS les délégués de classe titulaires votent : 3 binômes (3 titulaires + 3 suppléants) sont élus.
Comment ?	Scrutin uninominal à deux tours. Majorité absolue au 1 ^{er} tour, relative au second tour.	Élection des délégués de classe = Élection des éco-délégués de classe	Désignation lors de la 1 ^{ère} réunion du C.V.C.	Scrutin plurinominal à 1 tour. Majorité relative au 1 ^{er} tour.	Scrutin plurinominal à 1 tour. Majorité relative au 1 ^{er} tour.
Quand ?	Avant la fin de la 6 ^{ème} semaine de l'année scolaire.	Avant la fin de la 6 ^{ème} semaine de l'année scolaire.	Au plus tard avant la fin de l'année civile suivant la rentrée scolaire.	De préférence avant la fin de la 7 ^{ème} semaine de l'année scolaire ; au plus tard avant la fin de l'année civile suivant la rentrée scolaire.	Avant la fin de la 7 ^{ème} semaine de l'année scolaire.
Quels rôles ?	Porte-parole et représentant des camarades de classe (conseils de classe), animateur (favoriser et organiser le dialogue dans la classe), médiateur (avec les professeurs, les C.P.E,...)	Sensibiliser les camarades de classe aux gestes quotidiens qui permettent d'économiser de l'énergie et de lutter contre le réchauffement climatique. Apporter ses connaissances dans le domaine du développement durable.	Ambassadeurs de l'établissement pour tout ce qui a trait aux grands enjeux du développement durable.	Le C.V.C est un lieu d'échanges, d'expression et de création des élèves, afin de pouvoir aborder les questions relatives à la vie des collégiens au sein de l'établissement et de les y impliquer davantage.	Rapporter les avis et les propositions des élèves sur le fonctionnement de l'établissement. Participer aux différentes instances et commissions émanant du C.A (commission permanente, conseil de discipline, C.E.S.C, C.H.S.).

En début d'année scolaire, l'élection et la formation des représentants des élèves rythment les semaines.

Quelques temps forts d'une année scolaire au collège Mangin!



En fin d'année scolaire, se tient au collège une cérémonie, suivie d'une fête organisée par le F.S.E.



Au cours de la cérémonie, parmi les récompenses remises aux élèves, il y a celle des collégiens qui ont été « trois fois félicités » par le conseil de classe au cours de l'année: Les élèves obtiennent un diplôme.

Les élèves de 3ème « Douze fois félicités » par les conseils de classe au cours de leur scolarité au collège sont gratifiés d'un trophée.

La cérémonie et la fête du F.S.E permettent de valoriser les élèves, de réunir toute la communauté éducative en partageant un moment de convivialité, afin de clôturer dans la bonne humeur chaque année scolaire.

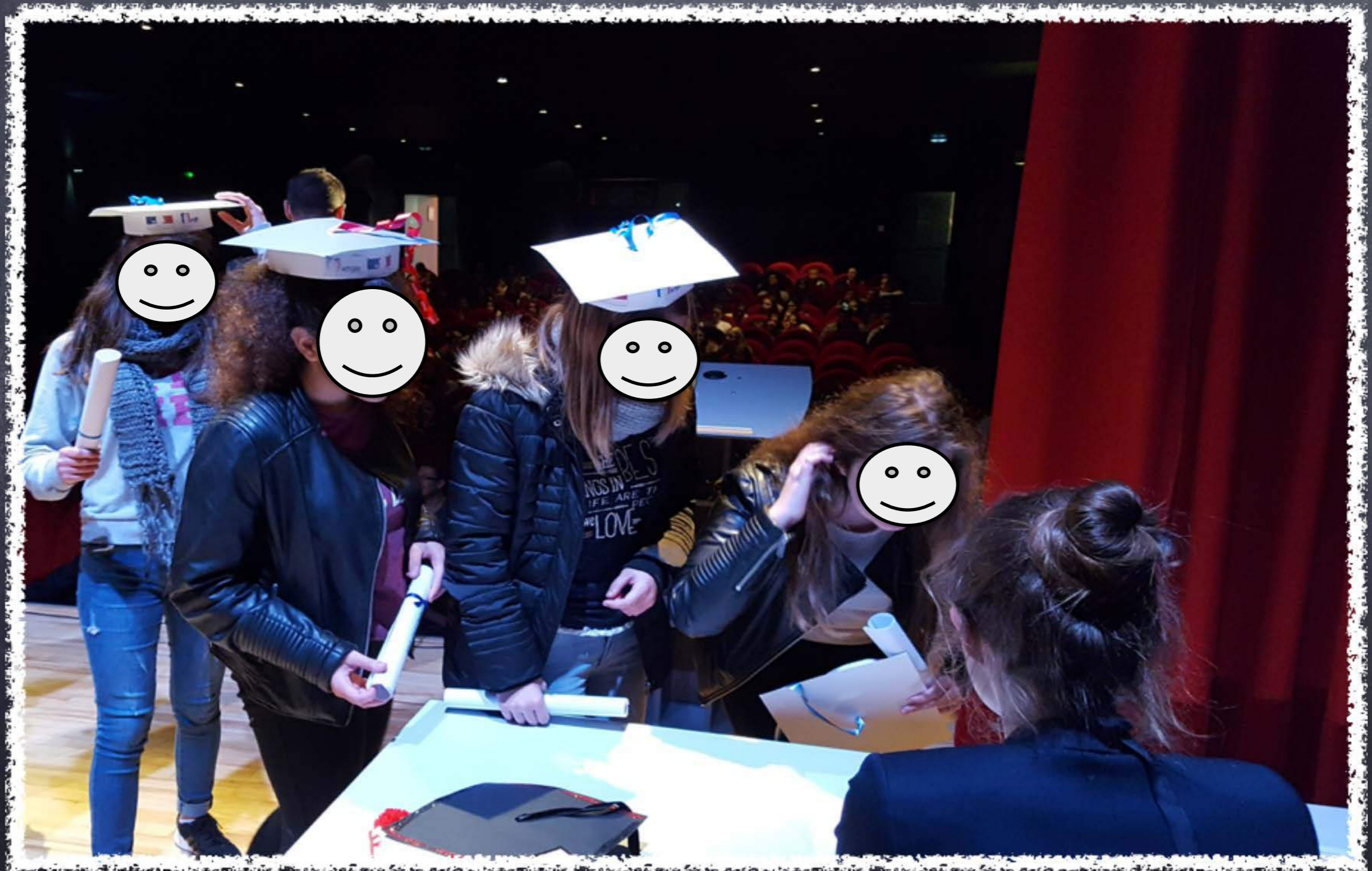


Un diplôme d'élève
« trois fois félicité »
et les trophées des élèves
« 12 fois félicités »



Quelques temps forts d'une année scolaire au collège Mangin!

Chaque début d'année scolaire se tient la cérémonie Républicaine de remise du Diplôme National du Brevet pour les anciens élèves de 3^{ème}.



Quelques temps forts d'une année scolaire au collège Mangin!

Chaque année, les C.P.E et Les professeurs organisent une « Journée chic et classe ».

Il s'agit d'un concours d'élégance et de politesse au collège Mangin.

Le principe est le suivant:

« On parle bien, on s'habille bien, on se respecte »

Tout au long de la journée, à chaque cours, chaque classe est évaluée par son professeur selon différents critères et une photo de classe est prise.

Une classe par niveau est récompensée lors de la cérémonie de fin d'année !

« AUJOURD'HUI, EN CLASSE T'ES CLASSE ! »



Avant Après

JOURNEE « CHIC & CLASSE »

LE MARDI 28 JUIN 2019

Grand concours d'élégance et de politesse
au collège

« On parle bien, on s'habille bien, on se respecte »

A chaque cours, la classe est évaluée par son professeur sur son :

- vocabulaire poli et courtois entre camarades et vis-à-vis des adultes,
- effort vestimentaire,
- esprit d'entraide et de respect.

Une classe par niveau sera récompensée !

Nouveau
dispositif
en projet

« La médiation par les pairs » au collège Mangin

La mise en place de ce dispositif avait débuté en janvier 2020.
Le confinement puis le contexte sanitaire nous ont empêchés de le poursuivre.
Ce projet reprendra dès que la situation sanitaire nous le permettra.



Confidentialité
Calmement
Sentiments
Débat
Médiateurs
Fidélité
Connaitre
Confiance
Respect
Je
Aide
Entente
Pardonnez
Colère
Médiation
Communication
Franchise
Parler
Compréhension
Justice
Différence
Peine
Bienveillance
Rumeur
Dispute
Reformulation
Discussions
Amitié
Tensions
Solution
Moquerie
Médiés
Insulte
Apaisement
Responsabilité

non violente
petit conflit
responsabilisation
communication
entre élèves
médiation

Les différents modes de résolution de conflit



Nouveau
dispositif
en projet

« La médiation par les pairs » au collège Mangin



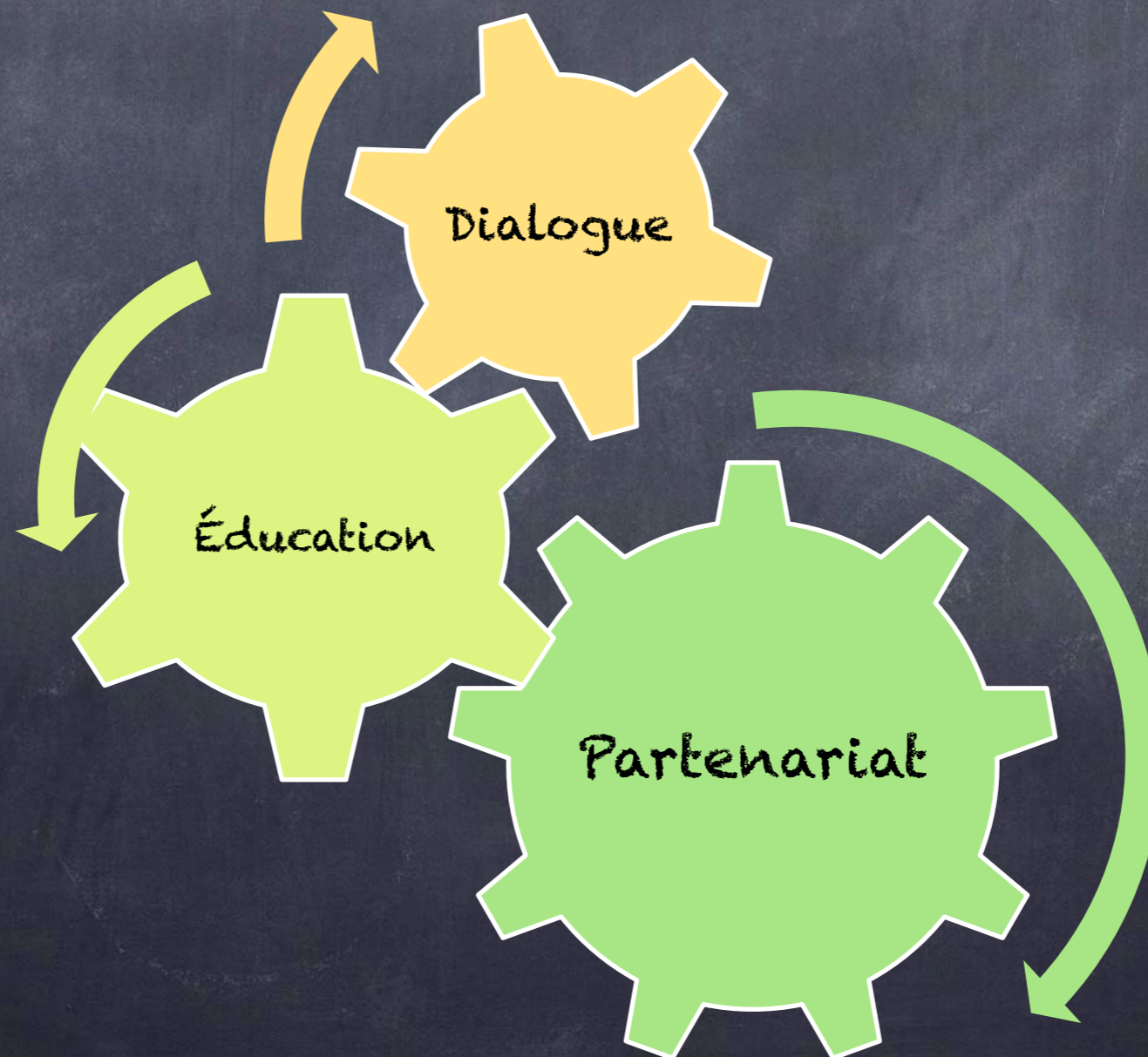
Le collège Mangin: La construction d'une identité culturelle et citoyenne pour la réussite des élèves



Pour en savoir plus, n'hésitez pas à aller découvrir
les autres présentations du collège par matière!

Les mots de la fin...

Pour les parents et les responsables légaux, sachez que notre principe au collège Mangin est de travailler avec vous, en co-éducation. C'est un travail de partenariat, de confiance que nous allons débiter ensemble, pour le bien-être des élèves.



À bientôt au
collège Mangin!

